

# Le Bulletin

Lettre d'information de la Section de Neuilly de la SEMLH

Numéro 6

décembre 2002

## Le mot du Président

Le bi-centenaire est mort. Vive le bi-centenaire ! Tout au long de l'année les festivités se sont succédé et Neuilly y a pris honorablement sa part. Merci à tous les sociétaires qui par leurs dons, et/ou leur contribution personnelle ont été les principaux artisans de ce succès. Comme toutes les fêtes réussies, celle-ci a été l'occasion de resserrer les liens d'amitié, d'exalter l'esprit d'entraide et de proclamer à nouveau l'œcuménisme d'un Ordre qui, fidèle à la pensée de Bonaparte, récompense les mérites tant civils que militaires et les rassemble fraternellement.

Les réjouissances ne sont pas terminées. L'année 2004 célébrera un autre bi-centenaire : celui des cérémonies qui aux Invalides puis au camp de Boulogne ont marqué solennellement la véritable mise en œuvre de l'Ordre ; 1802 avait vu sa naissance ; 1804 lui a donné sa stature. De grandes célébrations nous attendent encore.

En attendant, qu'il me soit permis de souhaiter à tous nos sociétaires et à leur famille une excellente année 2003 : une année durant laquelle, malgré les nuages qui accourent du fond de l'horizon, ou plutôt en raison même de ce contexte, nous porterons plus haut que jamais des valeurs qui nous sont chères : courage, loyauté, rigueur, dévouement à la communauté et à la patrie.

Jacques Masson

## Les célébrations de Neuilly

Conclusion en forme de feu d'artifice pour la célébration à Neuilly du deuxième centenaire de la Légion d'Honneur. Plus de 700 personnes ont fait un triomphe à la soirée musicale donnée au Théâtre de Neuilly par la Musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police, jeudi 21 novembre 2002. Le programme s'ouvrait sur des musiques d'Empire, sous la direction musicale du tambour-major Jacques Charles. M. Blunat, Directeur de la Communication de la Musique des Gardiens de la Paix, expliqua que les tambours, sous l'Empire, marchaient en première ligne à l'attaque, à la fois pour galvaniser les troupes et pour effrayer l'ennemi. On comprend ! Impossible de ne pas ressentir au fond de soi cette harmonie profonde, sauvage qui est comme la voix humaine du tonnerre.

Présenté par M. Jacques Masson, Président de la Section de Neuilly de la SEMLH, M. André Damien, membre de l'Institut, retraça la naissance du premier Ordre Français avec rondeur, brio et toutes les ressources d'une érudition teintée d'humour. La deuxième partie de la soirée musicale fut consacrée à des oeuvres plus festives ; l'ouverture du « Carnaval romain » de Berlioz ; le « Concerto pour harpe » de Serge Lancen, avec comme soliste la très élégante Sandrine Chatron, aussi agréable à voir - ah ! ses mains fines courant sur les cordes - qu'à entendre ; la « Joyeuse Marche » et la « Fête Polonaise » d'Emmanuel Chabrier ; enfin les « Danses Hongroises » de Brahms. Le tout sous la baguette du chef Philippe Ferro. De la belle et bonne musique, interprétée par une formation de grande qualité que le public remercia par d'interminables applaudissements.

La présence de six ambassadeurs, de M. Louis-Charles Bary, maire de Neuilly, de 31 membres du Conseil Municipal ainsi que de nombreuses

### DANS CE NUMÉRO

- 1 Le mot du Président, Les célébrations de Neuilly
- 2 & 3 Rendez-vous à Malmaison
- 4 Si la Légion d'Honneur m'était contée
- 5 La C.O.B en première ligne
- 6 Calendrier 2003

Personnalités marquaient l'importance de cette soirée à laquelle le Président Masson et ses collaborateurs, notamment les Présidents de Comité, avaient consacré leurs soins et leur talent.

Le lendemain, vendredi 22 novembre, eut lieu dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville l'inauguration de l'exposition conçue et réalisée par Mme du Pasquier, Conservateur Honoraire du Musée de la Légion d'Honneur et Mme Kalenitchenko, Conservateur du Musée de Rueil-Malmaison. Trente panneaux consacrés à la naissance du Premier Ordre National, que Jacques Masson et Jean Mauduit étaient chargés de présenter au Grand Chancelier et au général Gerin-Roze, Président de la SEMLH, au milieu d'une joyeuse cohue. Quelque 500 personnes se pressaient dans la salle des fêtes, pour voir ... et pour entendre les allocutions du Grand Chancelier, de M. Louis-Charles Bary, maire de Neuilly, de Jacques Masson Président de la Section de Neuilly de la SEMLH et de M. Sarkozy, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales qui conclut par un acte de foi énergique dans la pérennité des valeurs que représente et illustre depuis deux cents ans la Légion d'Honneur.

## Le rendez-vous de Malmaison

Le 10 octobre 2002 avait lieu au château de Malmaison une cérémonie organisée, au niveau des Sections des Hauts de Seine, que préside le général Jeancolas, en présence de M. Baumel, maire de Rueil, et de Mme Alliot-Marie Ministre de la Défense.

Voici, à la demande de quelques-uns d'entre vous, le texte de l'allocution prononcée à cette occasion par Jean Mauduit au nom de la Section de Neuilly

*« Les lieux ont une mémoire. Giraudoux l'affirmait. Il faut toujours croire les poètes.*

*« En tout cas, ce château se souvient, ce parc, ces arbres, ce ciel. Et nous, en cette année du deuxième centenaire, nous aimons à nous rappeler que c'est ici, dans la salle du Conseil, au rez-de-chaussée, à gauche, où le Premier Consul réunissait une fois sur deux ses ministres, oui, ici,*

*qu'est née la Légion d'Honneur. Nous connaissons les circonstances. A la mi-février 1802, un lundi, vers 18 heures, dans une conversation d'après-dîner à laquelle participent le général Duroc et Monge, inspecteur de l'Ecole Polytechnique, Bonaparte évoque pour la première fois ce qui n'est encore que l'idée d'une idée. Monge d'ailleurs s'y oppose. Trois mois plus tard, dans les tout premiers jours de mai, Bonaparte dicte à Méneval, son deuxième secrétaire, la minute du projet de loi instituant le nouvel Ordre, et le fait partir par courrier, à trois heures du matin, à Roederer, chargé à celui-ci de le présenter au Conseil d'Etat. Ce qui est fait le 4 mai en présence de Bonaparte. Puis le Tribunal en délibère le 15, avec Lucien Bonaparte comme rapporteur. Enfin le Corps Législatif adopte la loi le 19 mai (29 floréal an X) par 166 suffrages contre 110. Et tout est parti de Malmaison.*

*« Le château de Malmaison, dont Joséphine de Beauharnais a fait l'acquisition trois ans auparavant pour le compte de son mari, et pour un prix dont l'estimation varie du simple au triple selon les auteurs - 160.000 francs pour les uns, 250.000 ou 300.000 pour les autres, le mémorial de Las Cases va jusqu'à 400.000 - le château de Malmaison est devenu dans ces années-là, et jusque fin 1802, une annexe des Tuileries, et le siège bis du gouvernement de la France. Bonaparte y fait de nombreux séjours pour le repos, pour le travail, pour l'élaboration de ses formidables utopies. Le peintre Isabey, qui l'a croqué à Malmaison, raconte : « Du matin au soir je le voyais se promener solitairement dans le parc, les mains derrière le dos, absorbé dans ses conceptions ». D'autres témoins le décrivent tombant la veste et courant dans l'herbe pour participer aux jeux de plein air. Madame d'Abrantès raconte qu'il possède une gazelle apprivoisée à qui il fait manger le tabac de sa tabatière et qu'il lance à la poursuite de ses invités. (suite page 3)*

M. Pierre Boisramé, officier de la Légion d'Honneur et fondateur de la Section de Neuilly de la SEMLH vient d'être promu Commandeur de l'Ordre National du Mérite. Nos plus sincères, nos plus amicales, nos plus chaleureuses félicitations

« Car on s'amuse aussi à Malmaison. Il y a là toute une compagnie de l'âge de Bonaparte, ses amis, ses copains, sa famille, son clan, qui profitent de la vie après toutes ces années terribles. On fait des charades. On représente même des pièces de théâtre où Hortense, Caroline Murat, Eugène de Beauharnais, Bourrienne tiennent les premiers rôles. Il y a toujours au moins quarante personnes à dîner et cent cinquante pour la soirée. Consuls, ministres, membres du corps diplomatique, conseillers d'Etat, sénateurs et naturellement leurs épouses.

« C'est là le Bonaparte du Consulat, le visionnaire de l'expédition d'Égypte, le général inspiré de l'armée d'Italie, l'homme de la Paix d'Amiens qui tient l'Europe et l'Angleterre en respect, l'administrateur génial qui en quelques mois va amarrer la France à son avenir. Un jeune homme pressé. Il n'a que peu de temps devant lui et il le sait, et le dira, pour accomplir son destin. Il a trente-trois ans. C'est l'âge où l'on a envie de refaire le monde. L'extraordinaire avec lui est qu'il le refait pour de bon. Il est encore ce loup maigre dont le regard fascine et terrifie. Il a la foudre dans les yeux. De son propre aveu, à travers une confiance faite à Las Cases bien plus tard à Sainte Hélène, il lui suffit un jour de froncer le sourcil pour frapper de stupeur, là, planté dans le sol, interdit, bégayant, un modiste, nous dirions aujourd'hui un couturier, qui était venu plaider devant lui la cause de la toilette féminine sans doute à l'instigation de Joséphine. Je ne connais qu'un autre regard qui ait eu ce pouvoir-là : celui de Condé. Mais Condé avait l'œil légèrement proéminent des Bourbon, Bonaparte a l'œil creux, sombre, fatal, du iettatore. Le fait est qu'il a envoûté la France.

« Je ne suis pas de ceux qui affirment que Bonaparte est mort le jour du sacre. Mais j'incline à croire qu'il faut établir une distinction entre Bonaparte et Napoléon, entre ce jeune homme pour qui la France entière a les yeux de Joséphine et l'Empereur dont la redingote grise va peu à peu camoufler l'obésité naissante. Bonaparte était maigre. Napoléon est gros. Je crois à la dialectique du corps et que nous sommes toujours rejoints par nos lipides.

« Or c'est le loup maigre qui crée la Légion d'Honneur. C'est le fils de la Révolution, n'en déplaise à Las Cases qui, de fibre royaliste, voudra pudiquement le rattacher au passé. Bien sûr Napoléon Empereur tiendra à sauvegarder l'héritage des rois qui ont fait la France. Mais en attendant il est le grand jacobin centralisateur, entouré d'autres jacobins et qui poursuit l'œuvre de Robespierre - Robespierre qu'il n'a pas connu personnellement mais dont le frère est son ami. Il est vrai que c'est la royauté elle-même qui a inventé le centralisme, avec Richelieu et Colbert. En cela, Bonaparte assume la continuité. Mais il est surtout le fondateur, le refondateur d'une France qui porte en elle-même et qui transporte à travers l'Europe l'idée de la liberté et surtout de l'égalité. Pas n'importe quelle égalité. Pas celle qui égalise par le bas. L'égalité de la valeur, du mérite, du courage. Il convoque les Français au plus haut. En partant du principe, révolutionnaire, que tout le monde peut accéder à l'excellence, les roturiers comme les nobles, les détenteurs des anciens privilèges comme les hommes du nouvel âge, les pauvres comme les riches, les illettrés comme les intellectuels. Et c'est cela qui est prodigieusement novateur. On efface les acquis, on part pour la grande aventure de l'avenir, du courage, des services rendus à la collectivité, de l'honneur. Je révère ce Bonaparte-là. C'est un Mozart de la politique. Les historiens modernes affirment que c'est l'art politique qui est d'abord son génie propre. Ils ont raison, même s'il n'est pas question de diminuer si peu que ce soit le talent de Bonaparte comme homme de guerre, ni de contester la valeur, l'héroïsme, la fidélité des officiers et des soldats qu'il entraînait dans son sillage. Bref, voici la Légion d'Honneur, fondée sur l'égalité de la valeur, « Un Ordre, dit-il au cours d'un conseil privé en avril 1802, qui soit le signe de la vertu, de l'honneur, de l'héroïsme ; une distinction qui serve à la fois à récompenser la bravoure militaire et le mérite civil ». C'est une révolution ; on pourrait même dire que c'est la révolution. (suite page4)

### Au théâtre ce soir

La traditionnelle soirée théâtrale aura lieu le vendredi 23 mai au Théâtre de Neuilly. Au programme « Jardin en désordre » d'Allan Ayckboure.

*« Nous avons vécu deux siècles sur l'héritage politique de Napoléon. Nous sommes en train, péniblement, de nous en dégager ; c'était inévitable et sans doute nécessaire, notamment en ce qui concerne un certain nombre de vues sociales accordées à son époque et plus du tout à la nôtre. Je fais référence bien sûr au rôle qu'il attribuait aux femmes, dont son Code Civil a cadennassé le ventre pour préserver l'intégrité des héritages. Aux femmes avec qui ses rapports avaient quelque chose de féodal. Je n'ose pas penser à la tête qu'il aurait fait en voyant Madame Alliot-Marie à la place qu'elle occupe, ni aux relations qu'il aurait eues avec Élisabeth Badinter. Mais quoi, il était de son temps, et le féminisme révolutionnaire n'avait été qu'un feu de paille !*

*« En tout cas, si une partie de son œuvre conserve non seulement une valeur intacte mais une modernité troublante, c'est bien cette religion de l'honneur dont il a voulu faire à la fois un principe et un mode de progrès social. L'honneur, c'est quoi ? Le respect des valeurs qu'on s'est données. Une transparence absolue à soi-même et aux autres. Le sentiment aigu d'un devoir qui transcende toutes les considérations d'intérêt ou d'égoïsme médiocre, au service de la collectivité, de la patrie, de la nation, de la communauté des hommes. Par les temps qui courent il me semble que c'est cela dont nous avons besoin.*

## **Si la Légion d'honneur m'était contée (suite)**

*La Légion d'Honneur a survécu non sans difficulté à deux Restaurations et à la monarchie de Juillet. Avec le Second Empire et l'arrivée au pouvoir du neveu du fondateur de l'Ordre, on peut espérer la voir aborder une zone de calme. En attendant, voici que la Révolution de 1848 l'expose à de nouveaux dangers.*

### **5. La première femme**

Avec l'instauration de la deuxième République et la fin de la royauté, la Légion d'Honneur affronte une tempête de plus. A la tribune de l'Assemblée Constituante qui se réunit le 4 mai 1848, un

violent débat s'installe entre les partisans de la suppression pure et simple de l'Ordre et ceux qui voudraient le voir survivre à titre uniquement militaire. On discute beaucoup et on décide... de ne rien décider pour l'instant, en ajournant la question. Mais l'Histoire va plus vite que les députés. Trois semaines plus tard, éclate l'insurrection ouvrière. Le général Cavaignac noie l'émeute dans le sang. Le vote sur le maintien de Légion d'Honneur n'aura jamais lieu.

Le 12 juillet Cavaignac investi du pouvoir exécutif décide, sans nouvelle délibération de l'Assemblée, d'attribuer six cent croix à la Garde Nationale et à la Garde Mobile qui l'ont aidé à faire rentrer sous terre la révolution.

Mais déjà la seconde République a vécu. Déjà Napoléon III perce sous le prince-Président qui le 10 décembre 1848, a été élu à la magistrature suprême par cinq millions quatre cent mille Français. Avec la Légion d'Honneur le second Bonaparte va renouer des liens de famille, c'est le cas de le dire. Il en devient le Grand Maître, décide la publication des nominations avec exposé des motifs, élabore peu à peu une nouvelle législation. Et tout cela aboutit au décret du 16 mars 1852, qui va régir l'Ordre pendant cent dix ans - jusqu'en 1962. Le décret institue notamment un Conseil de l'Ordre qui siégera sous la présidence du Grand Chancelier.

Louis Napoléon, que Victor Hugo, passé dans une opposition irréductible, appelle Napoléon le petit, chausse donc les bottes du grand en ce qui concerne la Légion d'Honneur ? A une réserve près. Il aurait tendance, sinon à brader l'Ordre, du moins à le distribuer avec une largesse jugée excessive par certains historiens. La Légion d'Honneur devient entre les mains du pouvoir un moyen de propagande, utilisée à des fins politiques pour se concilier les bonnes grâces de telle ou telle catégorie socio-économique. A partir de 1849, les décrets de nomination paraissent à une cadence infernale et sèment au vent les différents grades, on n'ose pas dire sous n'importe quel prétexte, mais en saisissant toutes les occasions de mettre en exergue tel ou tel corps social et/ou professionnel. La pluie de décorations tombe, non seulement sur l'armée, la médecine, sur la magistrature, le corps préfectoral,

celui des ingénieurs ; mais elle arrose également des diplomates, des prêtres, des écrivains, des artistes, des agriculteurs, des commerçants, des industriels, des banquiers. Bel éclectisme. Louable largeur de vue Aussi bien la Légion d'Honneur n'en récompense-t-elle pas moins, sur le nombre, d'authentiques actes de bravoure et beaucoup de vrais mérites. On peut faire compliment à l'Empereur de ce qu'il ouvre les portes de l'Ordre à Alexandre Dumas fils, à Théodore de Banville, à Flaubert, à Leconte de Lisle, Alphonse Daudet, Jules Verne, Ponson du Terrail ; à l'éditeur Louis Hachette ; à toute une escouade de grands peintres et de sculpteurs : Millet, Carpeaux, Gustave Doré, Winterhalter, Puvis de Chavannes, Ingres, Delacroix. Sans oublier les musiciens : Verdi, Gounod, Saint-Saens, Offenbach, Strauss. Ni les savants : Claude Bernard, Foucault, Berthelot, Louis Pasteur, Léon Poincaré.

En même temps, Napoléon III rétablit l'aigle française sur la croix de la Légion d'Honneur et rend à celle-ci la forme que lui avait donnée Bonaparte. Il s'enorgueillit d'être fidèle au souvenir de l'Empire. Pourtant c'est lui qui va, dès 1852, tordre la pensée du grand Empereur en instituant la médaille militaire. Conséquence : la Croix ne sera plus donnée qu'exceptionnellement aux sous-officiers et aux soldats. Henry Houssaye écrira : « Ruban rouge pour les officiers, ruban jaune pour les soldats, comme si le sang des uns et des autres n'était pas de la même couleur ».

Reconnaissons à Louis Napoléon Bonaparte un grand mérite : c'est lui qui décore la première femme de l'Histoire de la Légion d'Honneur Angélique Duchemin, qui avait combattu en Corse dans les armées de la Révolution, été grièvement blessée au siège de Calvi et admise aux Invalides au 1798. Une authentique héroïne, et que le Prince-Président vint lui-même décorer aux Invalides le 15 août 1851.

## Calendrier 2003

Assemblée Générale de la section de Neuilly, jeudi 23 janvier à 17h30. Maison des Associations salle A.

Assemblées Générales des comités entre le 7 et 11 avril.

## Grandes conférences :

### La C.O.B en première ligne

*M Michel Prada : ENA, Inspecteur Général des Finances, fut notamment Directeur de la Comptabilité publique, Directeur du budget, Président du directoire du Crédit d'équipement des PMZ, de 1995 jusqu'à très récemment Président de la COB. Il est venu donner à la Maison des Associations, le 24 octobre 2002, une conférence très écoutée sur la qualité de l'information financière et le rôle de la C.O.B.*

Les marchés financiers ont longtemps fonctionné sans informations spécifiques. L'information boursière est apparue récemment tout comme la notion de délit d'initié. C'est après la crise de 1929 et à la suite de travaux théoriques que le principe de l'information financière a été bâti sur :

- la notion d'efficience du marché, optimum de l'équilibre offre / demande ;
- les commissaires aux comptes qui sont là pour attester de la validité des informations et doivent alerter en cas de dérapage ;
- ceux qui traitent et resservent l'information, journalistes, analystes, agents de notation.

La COB arrive derrière pour s'assurer de la pertinence et de la cohérence de l'information, qui doivent permettre à l'investisseur de prendre valablement sa décision. Des « canons » de bonne information ont pu être élaborés grâce à la concertation responsables premiers / COB ainsi que par référence aux pratiques internationales.

Les entreprises ont le devoir de donner les informations qui peuvent avoir une incidence sur les cours de la Bourse ; elles doivent choisir le moment et les moyens. Bien sûr il peut y avoir le secret des affaires, mais, s'il y a secret, personne ne doit en avoir connaissance.

Mais depuis un an une crise de confiance affecte le marché. Pourquoi ? Selon certains théoriciens le marché ne cherche pas une rationalité fondamentale, mais essaie de comprendre ce que les autres vont faire. Il ne s'agit plus du prix en soi, mais de ce que

les autres pensent que le prix doit être. Ainsi se bâtissent des conventions qui expliquent le prix, puis qui peuvent être ruinées pour une cause externe quelconque jusqu'à l'élaboration d'une nouvelle convention. Ce fut sans doute le cas pour la « net-économie ». Il y a eu, par ailleurs, des dérapages des systèmes d'information à la suite de dissimulations ou d'incompétence de certains PDG, leurs conseils d'administration n'ayant pas tenu leur rôle.

Les audits ont été également mis en cause dans certaines affaires car être contrôleur et en même temps prestataire de services peut entraîner des conflits d'intérêt. Les analystes travaillent dans les banques d'affaires, sont payés par elles et ont un peu le même problème que les audits.

Les agences de notation commencent, de même, à développer des activités annexes par rapport à leurs clients, ce qui peut avoir des effets pervers. Mais les crises internationales qui sont très nombreuses et touchent le monde entier, sont la cause majeure de la crise de confiance que nous vivons. Plus personne ne sait à quel saint se vouer, il n'y a plus de conventions, plus de rationalité et avec cela une volatilité folle.

Que peut-on faire ? Une grande prudence est nécessaire, car ce qui demeure le plus grave aujourd'hui c'est l'incertitude géopolitique et économique. Aucun régulateur au monde ne peut l'influencer. Toutefois des efforts peuvent être faits dans certains domaines :

Pour la compatibilité, qui est l'outil de base de l'information, il convient de mettre en place des standards comptables cohérents sur le plan mondial.

Pour l'audit, il est indispensable de séparer les fonctions de conseil et de contrôle, tout en élargissant la mission à la pertinence de l'information permanente et prévisionnelle.

Pour les analystes, des barrières doivent être mises en place.

Pour les agences de notation, qui sont au nombre de trois et qui sont toutes les trois américaines, Pour les agences de notation, qui sont au nombre de trois et qui sont toutes les trois américaines,

Une telle situation va durer un certain temps car l'environnement restera menaçant encore longtemps. Il faut veiller absolument à ce que la crise n'entraîne pas la mise en cause de l'économie de marché et c'est sur cet impératif que M. Michel Prada a conclu sa conférence.

### ***Prochaines Conférences à la Maison des Associations***

- ✓ Jeudi 19 décembre 2002, 18 h : « Neuilly et la Légion d'Honneur » par Jean Mauduit
- ✓ Jeudi 16 janvier 2003, 18h : « Henry de Kérisis » par Jean-Yves Boulic, journaliste à Ouest-France et Anne Valaure.
- ✓ Jeudi 20 mars 2003, 18h : « Le colonel Rémy » par Guy Perrier.